

Point étape au 31/12

Étude d'opportunité sur la création d'une
activité d'insertion dans le Spectacle
vivant, en lien avec le parc matériel
scénique de la Région centre-Val de Loire

**Projet de création d'une
Activité d'insertion
au sein d'Artefacts**



Sommaire

CONTEXTE ET OPPORTUNITÉS.....	3
Le parc de matériel scénique de la Région centre Val de Loire.....	3
La gestion des contrats passés à COC, et assurés par Artefacts.....	3
Le développement de l'association Artefacts Spectacles depuis 2014.....	5
La construction d'un dispositif d'insertion professionnelle innovant sur le territoire.....	6
ANALYSE DE LA SITUATION DE L'ACTIVITÉ DU PARC.....	7
Le site et son environnement.....	7
Le Parc et l'activité de location.....	7
L'activité économique.....	9
PERSPECTIVE DE CRÉATION D'UN CHANTIER D'INSERTION.....	11
L'intérêt d'un tel projet pour la coopérative.....	11
Les activités envisagées.....	12
La création d'emplois attendus.....	14
Le cadre du chantier.....	14
DÉPLOIEMENT DU PROJET.....	15
L'intégration du service de gestion du Parc à l'association Artefacts Spectacles.....	15
La poursuite de l'étude.....	17
L'amorçage de l'activité d'insertion, l'expérimentation autour de nouvelles activités sur le premier semestre 2017.....	18
ANNEXES.....	19

Contact : Emmanuel Doudat : edoudat@artefacts.coop

CONTEXTE ET OPPORTUNITÉS

Le parc de matériel scénique de la Région centre Val de Loire

Depuis plusieurs années, La Région Centre-Val de Loire avait confié l'exploitation de son parc de matériel scénique à l'Agence régionale Culture O Centre (COC).

Pour des raisons stratégiques et conscieux de l'efficacité de ses politiques et de leur mise en œuvre, le Conseil Régional a choisi de fermer l'Agence¹ et a annoncé sa liquidation lors de la session du 4/02/16 : l'arrêt de l'activité est effectif depuis le 31/12/16.

Cette fin programmée de COC est intervenue à un moment où le Conseil Régional repense ses modes d'intervention dans les domaines de la culture et organise les États Généraux de la Culture². Espaces de rencontres et de concertations, ils doivent aider à identifier « de nouveaux leviers et renforcer

La gestion des contrats passés à COC, et assurés par Artefacts

La coopérative culturelle et numérique dont le siège social est situé au 108 rue de Bourgogne à Orléans a été créé en 2010. Plus qu'une simple structure qui produit et anime des parcours d'insertion, la coopérative s'engage auprès des entrepreneurs culturels en les salariant et en les impliquant dans sa gouvernance.

En juin dernier, lors de son Assemblée Générale, la **coopérative comptait plus de 65 personnes sous contrat CDI dont 37 sociétaires** et un représentant du personnel. L'activité économique de la coopérative s'est traduite en 2015 par un résultat positif, pour un produit de plus d'un million deux mille euros. Artefacts a donc à la fois fait la démonstration de son intérêt auprès des professionnels du secteur mais aussi de sa

ou modifier les dispositifs régionaux en faveur de la culture ».

Pour y avoir participé, il y a beaucoup été question de penser les évolutions du secteur au regard des contraintes socio-économiques auxquelles les entrepreneurs culturels doivent faire face. L'enjeu y est de taille puisqu'il s'agit entre autre, de réussir à maintenir une offre culturelle diversifiée et de haute qualité en région.

Les mois à venir, également marqués par les transformations induites par la loi NOTRe, nous laisse penser que de nouvelles manières de porter l'intervention publique se mettent en place, qui sont assises sur la redéfinition du paysage culturel et certainement, sur la création de nouvelles formes d'organisation fondées sur des systèmes de mutualisation et de coopération.

capacité à sortir de la précarité des entrepreneurs de la culture qui trouvent au sein de la SCOP différentes manières de valoriser leurs compétences.

Dans le cadre du processus de liquidation de l'agence Culture O Centre, **la décision a été prise de faire appel à la coopérative d'activités et d'emploi Artefacts pour assurer, jusqu'au 31 décembre 2016, le suivi des contrats en cours.**

Artefacts a donc salarié trois techniciens qualifiés pour gérer les commandes, la mise à disposition et la réception du matériel pour les usagers. Lorsque c'était possible, nos techniciens ont aussi assuré un premier niveau d'entretien des matériels voire, ils ont réparé de petites pannes (câbles sectionnés, etc.) aux ateliers du Parc.

1 <http://www.magcentre.fr/90412-la-region-va-supprimer-culture-au-centre/>

2 <http://concertation.regioncentre-valde Loire.fr/etats-generaux-de-la-culture.html>

RESSOURCES DU PARC

Ressources matérielles	un hangar de 1350 m ² situé au 113 rue Curembourg à Fleury les Aubrais, comprenant notamment au rez-de-chaussée : un bureau «accueil» de 32 m ² , un bureau SAV de 62 m ² , des sanitaires de 10 m ² et à l'étage : une cuisine réfectoire de 26 m ² , un bureau de 26 m ² et enfin une salle de réunion de 32 m ² avec une pièce d'eau de 10 m ² . COC disposait de deux chariots élévateurs de catégorie 1 et 3. COC possédait plusieurs véhicules. 816 références matériels ont été identifiées durant l'inventaire.
Ressources humaines	Le parc fonctionnait grâce à l'intervention de trois techniciens à temps plein et d'un chargé d'administration. Les permis CACES 1 et 3 sont indispensables pour faire fonctionner le Parc ainsi qu'une habilitation électrique.
Supports techniques	COC était doté d'un site Internet qui était la vitrine du Parc et qui permettait de réaliser un premier devis sur la base d'un catalogue en ligne. Un logiciel distinct servait à la gestion du matériel sur le site du Parc.
Contacts usagers	1 296 contacts de structures (associatives et entreprises) sont implémentés dans la base de données du Parc.

L'activité du Parc qui peut être mise en relation avec le projet de la coopérative pourrait ouvrir à la CAE de nouvelles opportunités en matière de développement économique dans différents domaines :

Venant en appui à l'organisation d'événements culturels et artistiques, **le Parc pourrait par exemple être le support à des actions de remobilisation de publics en situation de rupture sociale, et ou professionnelle.**

Pour ce type de projet le site est particulièrement intéressant : classé Établissement Recevant du Public (ERP) et disposant d'espaces de travail importants et variés, il peut facilement accueillir des groupes répartis dans différents types d'espaces, en fonction des nécessités et de la nature des tâches à réaliser. Artefacts organise déjà des activités de ce type notamment en partenariat avec l'Unité Éducative d'Activité de Jour et le Centre Éducatif Fermé mais aussi avec le CCAS de la ville d'Orléans. Rappelons également que le gérant de la coopérative avait déjà encadré 2 chantiers d'insertion à une autre époque, et qu'il a été trésorier d'une entreprise d'insertion de l'agglomération Orléanaise.

La coopérative perçoit au travers du parc et de son fichier de clients une opportunité pour travailler avec les collectivités et les associations à **un projet ambitieux autour de l'éducation artistique**. Fruit du travail qu'elle mène depuis plusieurs années, la coopérative qui a créé des dispositifs numériques innovants imagine pouvoir renforcer le Parc en les proposant à la location. Il s'agirait ici de nouveaux débouchés économiques pour ses entrepreneurs et de d'activités intéressantes du point de vue d'un projet tourné vers l'insertion.

Artefacts voit aussi au travers du Parc des possibilités nouvelles de **développer des activités de formation dans des domaines techniques et ou artistiques**. Cette opportunité arrive à un moment où la coopérative renforce son action de formation et se rapproche des OPCA dont Uniformation et l'AFDAS.

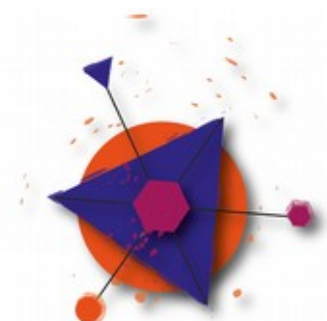
Le développement de l'association Artefacts Spectacles depuis 2014

Acteur de l'insertion des professionnels du Spectacle vivant, l'association répond à un besoin d'encadrement juridique des projets portés par les artistes qui relèvent de l'intermittence.

Elle héberge donc principalement les activités de musiciens et de comédiens et elle **agit en tant que Bureau de Production par le biais de sa Licence d'entrepreneur de Spectacles**. Pour rendre compte de son activité de production, nous pouvons rappeler que l'association a vendu **77 spectacles en 2015. Cela s'est traduit pas le salariat de 74 artistes pour un volume de 291 fiches de paie, pour un équivalent de 4 175 heures travaillées** : elle a donc fait la démonstration de sa capacité à proposer des réponses adaptées aux besoins d'équipes artistiques très diverses, souvent dépourvues face aux obligations sociales et à l'environnement technique et juridique des activités du spectacle vivant.

L'association Artefacts Spectacles a généré en 2015 un chiffre d'affaires de 111 968 euros.

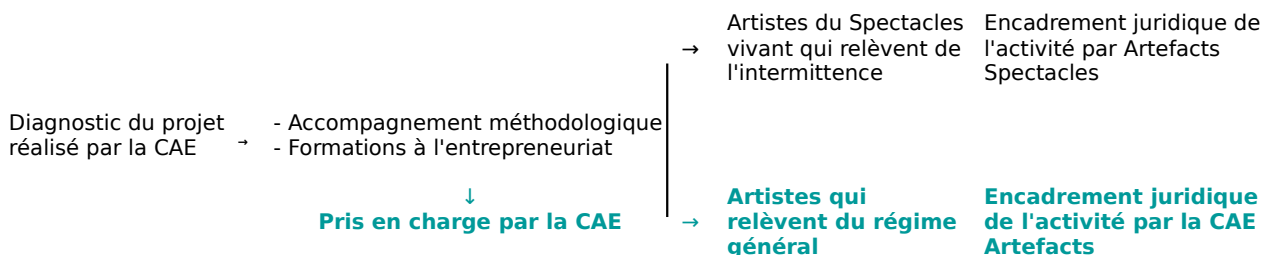
Depuis 2016, l'association s'est rapprochée d'Artefacts pour renforcer son offre d'accompagnement en direction des artistes : la coopérative propose à ceux qui sont suivis par l'association de bénéficier de formations dans le champ de l'entrepreneuriat. De la même manière, la CAE s'appuie sur l'association pour encadrer juridiquement les activités des entrepreneurs qu'elle accompagne et qui relèvent de l'intermittence.



Artefacts Spectacles

conception, production, diffusion de spectacles vivants

PARCOURS D'INSERTION AU SEIN DU DISPOSITIF



La construction d'un dispositif d'insertion professionnelle innovant sur le territoire

Le contexte socio-économique national particulièrement difficile produit un chômage de masse qui dans certains cas génère de l'exclusion sociale, elle-même entraînant d'autres problématiques.

La « crise » qui touche particulièrement les jeunes et les seniors touche en réalité toutes les tranches d'âges et toutes les catégories socio-professionnelles : rares sont ceux qui sont à l'abri d'un déclassement alors qu'il est probable que chacun d'entre nous changera plusieurs fois de travail durant sa vie, voire même, devra exercer plusieurs activités professionnelles en même temps pour subvenir à ses besoins. Dans ce contexte, les professionnels de la culture sont particulièrement fragiles parce qu'exposés à de nombreuses mutations auxquels ils peinent à s'adapter :

les modes de financement/marché : mode projet, hybridation des ressources, mutation numérique ;

le cadre juridique : réforme sur la Formation Professionnel, Loi Liberté de création, architecture et patrimoine, Loi sur la sécurisation de l'emploi, Loi sur l'Économie Sociale et Solidaire, Intermittence, rythmes scolaires, Loi sur la qualité de vie au travail ;

les politiques publiques : mutualisation pour aides, resserrement budgétaire, réforme des régions, Loi NOTRe

Beaucoup des professionnels de la culture sont en situation de précarité sociale et professionnelle, en pluri-activité, avec de faibles rémunérations sur des emplois parcelaires³.

Dans ce contexte, la coopérative qui explore depuis de nouvelles manières de penser à la fois la question de l'emploi et de l'économie apparaît comme l'une des réponses possibles et soutenables à l'entrepreneuriat culturel. Sa gouvernance, les solidarités qu'elle produit, la nature des projets qu'elle porte et qui construisent souvent des réponses à des besoins non ou mal satisfaits sur les territoires où elle est présente sont autant de gages de sa contribution à la recherche d'un « mieux vivre ensemble ».

Six ans après sa création, la coopérative aura accompagné 201 personnes (chiffres arrêtés au 31/12/15) dont 67 % relevaient des minima sociaux, parmi lesquelles 58% de 31-45 ans dont la moitié sont des femmes.

Forte de ses expériences et dans le contexte de la fermeture de COC, Artefacts souhaite déployer un nouveau dispositif d'action qui puisse s'adosser à l'activité du Parc mais qui s'inscrive aussi dans la continuité de son projet et des services que portent ses entrepreneurs dans le domaine de la culture et du numérique.

L'enjeu pour Artefacts est d'articuler ce nouveau projet à l'existant, soit de créer des liens entre les activités économiques développées par les coopérateurs et le futur Chantier mais aussi de créer des liens entre notre dispositif d'accompagnement qui relève de l'intérêt général et un projet de Chantier qui se situe bien en amont de notre action actuelle.

3 Étude de Carole Le Rendu, Professeure associée- Titulaire chaire « RH et innovations sociales » Audencia Group

ANALYSE DE LA SITUATION DE L'ACTIVITÉ DU PARC

Le site et son environnement

Situé au cœur d'une Zone d'Activité desservie par les transports en commun, le Parc installé au 113 rue de Curembourg à Fleury les Aubrais est entreposé dans un hangar de 1350 m² entouré d'un parking d'une taille moyenne pouvant facilement accueillir une vingtaine voire une trentaine de véhicules. Ce site n'est qu'à quelques centaines de mètres de la tangentielle et de la RN20. Il est **facilement accessible et donc assez idéalement situé.**

Comme nous l'avons évoqué plus haut, le site abrite différents types d'espaces de travail qui sont intéressants du point de vue de la création d'une activité d'insertion : il héberge des ateliers pour travailler à l'entretien des matériels et aussi des espaces de bureau et de réunion qui peuvent recevoir des publics. La salle de réunion aménagée à l'extrémité de la mezzanine, isolée des autres espaces de vie et de travail, peut être utilisée comme un espace de formation.

Le Parc et l'activité de location

Le Parc est composé de plus de 800 références qui sont pour l'essentiel des matériels de « base » utilisés par de nombreuses associations ou collectivités qui organisent des événements de tailles très diverses. On trouve parmi ces équipements des éléments de scène, des vidéos projecteurs, des lumières, des consoles de son, etc. Beaucoup des ces matériels sont vieillissants et une partie d'entre eux ne seront plus utilisables d'ici quelques années : c'est le cas par exemple des systèmes de lumières qui sont remplacés sur le marché par de nouvelles technologies à LED, moins dispendieuses en consommation d'énergie. Néanmoins, des investissements récents ont été réalisés qui sont particulièrement intéressants : à titre d'exemple, des tables de mixage ont été

Nous comprenons que le site tel qu'il est conçu peut accueillir un nombre important de personnes et plusieurs équipes, sans qu'elles se gênent dans la réalisation de différents types de tâches.

Par ailleurs le hangar a un volume qui nous permet d'envisager l'installation de nouveaux espaces de travail. Au rez-de-chaussée, une bonne centaine de mètres carrés pourrait être repris sur l'activité pour envisager de nouveaux projets. S'il n'est pas envisageable pour des raisons qui sont liées à des problèmes acoustiques de créer, comme nous l'avions penser à un moment, un espace de résidence artistique, nous pourrions par exemple y aménager un showroom et ou des espaces pour la construction de mobilier et la fabrication numérique.

achetées il y a quelques années et qui sont particulièrement adaptées aux besoins des organisateurs d'événements culturels pour leur compatibilité avec de nombreux systèmes.

D'une manière globale nous pouvons dire que le Parc est constitué de matériels très divers dont une grande partie commence à dater. Ces matériels sont utilisés seuls ou en complément d'autres équipements loués auprès d'enseignes privées du secteur marchand. Nous parlerons donc soit de matériels d'appoint pour des opérateurs qui organisent des événements d'envergure soit, pour de plus petits opérateurs, de matériels « basiques » mais indispensables.

Nous avons donc deux types d'utilisateurs : d'une part des professionnels aguerris qui connaissent bien les matériels et d'autre part des personnes qui ne sont pas des techniciens du spectacle, voire même pas toujours des professionnels de la culture. D'une certaine manière nous pouvons penser que le Parc est plus utile à cette seconde catégorie d'utilisateur, alors même qu'ils sont plus nombreux parmi eux à ne pas être très à l'aise dans l'utilisation des matériels.

La valeur ajoutée du Parc repose pour l'essentiel sur les prix qui sont pratiqués et sur la proximité de la relation avec les utilisateurs. Nous sommes aujourd'hui dans une sorte de « kiloutou » avec des références nombreuses mais des matériels d'une qualité moyenne.

La procédure de réservation des matériels se décline en plusieurs étapes⁴. Les utilisateurs du Parc se connectent d'abord une plate-forme Internet pour solliciter nos techniciens et exprimer leurs demandes. Dans un autre temps, les salariés utilisent un logiciel installé sur un ordinateur, sur le Site, pour gérer la mise à disposition des matériels qui sont loués. S'en suit plusieurs types de manipulations et de tâches jusqu'au retour des locations.

L'analyse de l'activité montre que de nombreuses améliorations pourraient être faites pour préserver les matériels qui nous sont souvent retournés abîmés (formation des utilisateurs, garanties financières pour responsabiliser les utilisateurs, etc.).

D'autre part nous avons constaté que l'activité du Parc qui était régionale génère des frais tout à fait disproportionnés en matière de transport, pour acheminer certains équipements dans des départements éloignés du site de stockage.

Enfin, une réorganisation plus judicieuse des ressources humaines nous permettrait sûrement de libérer du temps à nos salariés pour travailler sur de nouveaux projets.

Nous pensons qu'il est possible d'optimiser le fonctionnement de l'activité, de valoriser le Parc en développant de nouvelles activités qui s'appuieraient sur les équipements existants, notamment dans les domaines de la formation. Nous pensons aussi qu'il serait souhaitable de réaliser des investissements sur des matériels bien choisis, de nous recentrer sur une certaine catégorie de publics et d'étendre le Parc à de nouveaux équipements dans le champ de l'éducation artistique⁵.

4 [Annexe 1] processus de travail sur le Parc

5 Nous vérifierons cette hypothèse dans le premier semestre 2017

L'activité économique

Notre analyse de l'activité économique du Parc repose sur les éléments que nous avons collectés et sur les six mois d'activité

durant lesquels nous avons assuré la continuité du service.

ANALYSE FINANCIERE

	SUR LES 6 DERNIERS MOIS DE 2016	SUR 2015
Résultat opérationnel		
Chiffre d'affaires :	27 000 €	80 000 €
Achat de marchandises :	0 €	- 12 595 €
Main d'œuvre :	- 55 000 €	- 113 055 €
Autres coûts :	- 38 000 €	- 81 301 €
Distribution :	- 5 000 €	- 13 800 €
Commercialisation :	0 €	- 16 073 €
Administratif et dépenses générales :	- 8 000 €	- 24 509 €
R&D :	0 €	0 €
Résultat opérationnel avant taxes :	- 79 000 €	- 181 333 €
Total produits :	27 000 €	80 000 €
Total charges :	- 106 000 €	- 261 333 €
Coûts fixes :	101 000 €	247 533 €
Coûts variables :	5 000 €	13 800 €
Frais fixes et frais variables		
Marge sur coûts variables :	22 000 €	66 200 €
Taux de marge sur frais variables :	0,815	0,8275
Seuil de rentabilité		
Seuil de rentabilité :	248 000 €	598 267 €
différentiel entre CA et seuil de rentabilité :	194 000 €	438 267 €
Nombre d'unités louées :	6600	nc
coût fixe unitaire :	15,3 €	
coût variable unitaire :	0,76 €	
Seuil de rentabilité :	18,78 €	
Ressources nécessaires pour couvrir les coûts sur l'année :	194 000 €	438 267 €

En l'état, l'activité du Parc n'est pas rentable.

Entre autre explication, la politique tarifaire due à l'encadrement du coût des locations par une règle nationale (le coût des locations ne peut pas dépasser 1 % de la valeur d'achat des équipements).

Concernant la tarification, l'analyse de nos Publics a montré qu'un alignement de nos prestations aux coûts du marché nous ferait perdre nos clients habitués à des prix très

l'activité de location ne représentaient sur le dernier trimestre 2016 que 25,47 % des charges alors qu'elles représentaient 30 % en 2015. Cette baisse d'activité est due à plusieurs phénomènes liés notamment à une communication compliquée à partir de l'annonce officielle de la fermeture de l'Agence Régionale COC.

L'analyse que nous avons réalisé nous laisse penser que le personnel du Parc doit être renforcé par de nouvelles compétences en marketing institutionnel et qu'un travail en profondeur doit être imaginé pour remobiliser les partenaires/usagers du Parc.

bas. En outre, l'idée d'entrer en concurrence avec ces entreprises du secteur marchand nous semble déraisonnable, d'autant que nous serions incapables de produire des prestations équivalentes aux leurs au regard de nos capacités d'investissement. Il nous paraît donc assez évident que si nous voulions augmenter les recettes de l'activité de location, nous devrions déployer des efforts importants en matière de communication voire d'innovation. L'analyse financière nous montre que les recettes de

Compte tenu de la qualité du Parc, de nos capacités d'investissement, de la nature des relations que le Parc entretient avec ses usagers et de son modèle économique, nous n'avons pas d'autre choix que de penser l'activité d'insertion dans le cadre d'une association et donc d'envisager la création d'un Chantier d'Insertion⁶.

NATURE ET PORTAGE DU PROJET

NATURE DU PROJET

Activité non rentable⁷



Hypothèse 1 : Chantier d'insertion

Hypothèse 2 : Entreprise d'Insertion par l'Economie

STATUT

Activité qui doit rester en dehors du champ de la concurrence⁸



Hypothèse 1 : Association (usagers = membres de l'association)

Hypothèse 2 : Coopérative d'activités et d'Emploi

6 [Annexe 2] <http://www.portail-iae.org/>

7 Pas de possibilité d'augmenter les tarifs sans perdre les clients du Parc qui sont de petites associations et des collectivités locales

8 Nos tarifs étant très inférieurs à ceux du marché, nous ne pouvons pas être dans le champ de la concurrence

PERSPECTIVE DE CRÉATION D'UN CHANTIER D'INSERTION

L'intérêt d'un tel projet pour la coopérative

L'intérêt premier de développer une activité d'insertion dans le domaine de la logistique au sens large (gestion commerciale de l'activité, gestion matérielle, gestion administrative de l'activité) est directement lié aux possibilités de débouchés professionnels pour nos publics : nous avons ainsi repéré de nombreuses entreprises⁹ qui interviennent dans le secteur du transport et de la logistique dans le département du Loiret. **De ce point de vue, l'intérêt de créer une activité de Chantier dans ce domaine nous semble particulièrement pertinent puisque les possibilités de débouchés professionnels sont élevées.**

Par ailleurs nous pensons que la création d'un Chantier dans un environnement culturel et artistique peut-être un facteur important de motivation pour les publics : les spectacles et autres événements culturels sont des espaces de travail particulièrement stimulants, autant pour la notoriété qu'ils visent que pour les personnalités et les propositions artistiques qui y sont programmées.

En outre, dans un spectacle, chacun qu'il soit technicien, personnel d'accueil, administratif, artiste, etc. joue un rôle essentiel et assume une part de responsabilité non négligeable dans la réussite du projet collectif. **La nature et la quantité des relations qui sont utiles et nécessaires pour faire vivre un projet artistique sont basées sur la responsabilité, l'entraide, la coopération, la collaboration et la confiance. Autant de principes de travail**

intéressants à transmettre aux publics que nous visons pour les aider à augmenter leur employabilité.

Par ailleurs, dans ces univers de la création qui traversent autant les artistes que les techniciens en recherche de solutions pratiques, les processus de travail permettent et acceptent des phases de réflexion et d'expérimentation ; ils leur donnent une dimension particulière qui accompagne la prise d'autonomie et participent à l'épanouissement des salariés.

Il nous semble aussi que la coopérative d'activités et d'emploi est particulièrement indiquée pour co-animer ce type de projet : du fait de son fonctionnement, des valeurs qu'elle porte, de la multiplicité des projets qu'elle incube **la coopérative est par essence un espace d'émulation où la recherche de sens est au cœur de l'activité de chacun.** Les gens qui y développent leur projet professionnel y trouvent un environnement de travail stimulant et s'y épanouissent. L'idée que nos entrepreneurs qui sont des créatifs puissent coopérer et collaborer avec des personnes en insertion nous laisse espérer que ces derniers ce remobiliseront et retrouveront l'envie et les moyens de s'engager dans la construction d'un projet professionnel. Nous souhaitons d'ailleurs pouvoir mettre en place des actions d'accompagnement spécifiques en direction des publics du Chantier pour permettre à ceux d'entre eux qui le souhaitent de s'essayer à l'entrepreneuriat collectif.

9 [Annexe 3] Entreprises du Loiret en relation avec notre activité

Les activités envisagées

Nous maintiendrons **l'activité de gestion du Parc** en cherchant : à optimiser les processus de travail pour gagner en efficacité, à réduire ses coûts de fonctionnement et à augmenter le volume des locations.

A côté du Parc, nous souhaitons développer, de **nouvelles offres dans le champ de l'éducation artistique**. Nous envisageons de créer des équipements techniques ludiques, numériques, éventuellement interactifs, tournés vers l'information, la sensibilisation et ou la pratique artistique. Ces dispositifs pourront venir en complément des équipements du Parc, pour accompagner les opérateurs culturels et ou de l'éducation populaire dans leurs initiatives. Ils seront conçus par les « makers » de la coopérative qui travaillent avec des pédagogues et des sociologues au sein de nos espaces de recherche, en partenariat avec les Fablab d'Orléans, de Tours et de Nantes. Nous projetons par exemple de créer des « Reactable ¹⁰», des « Paperzoom ¹¹» des CityKart¹² et d'autres encore. Le choix de nos propositions sera orienté par nos échanges avec les collectivités et les associations.

Nous pensons également **développer des formations** courtes à destination des opérateurs culturels utilisateurs du Parc. Ces formations seront rendues obligatoires pour les équipes qui seront en charge de la gestion techniques des événements, s'ils ne font pas la preuve d'une réelle expérience où de diplômes.

Mais notre ambition est aussi de nous inscrire dans la dynamique de la **Grande École du Numérique** pour créer des parcours innovants pour des personnes éloignées de l'emploi. A titre d'exemple, nous pourrions envisager des formations « d'assistant de valorisation numérique du territoire ¹³» et de « de forger numérique ¹⁴».

Enfin, nous souhaitons nous investir dans la **création de mobiliers d'extérieur** qui seraient utilisés dans la création de scénographies pour soutenir l'organisation de temps d'échanges et de concertations entre acteurs du territoire. Cette infrastructure mobile constituée de meubles bas en bois (canapés, chaises, tables, panneaux d'information, etc.) pourrait aussi être utilisée pour créer des événements culturels, des animations, des expositions, des showrooms, etc. Son usage peut donc être multiple et contribuer à différents types de projets : nous pourrions nous associer aux Cités Lab pour donner plus de visibilité aux initiatives entrepreneuriales, nous pourrions aussi proposer l'infrastructure à des associations qui souhaitent communiquer sur des sujets spécifiques, à des collectivités qui cherchent à collecter l'opinion de leurs administrés sur un thème qui les intéresse, ou simplement s'engager dans un projet culturel et ou artistique.

10 <http://reactable.com/>

11 <http://www.erasme.org/paper-zoom>

12 <http://wiki.funlab.fr/Sanikart>

13 <http://www.metiers.internet.gouv.fr/metier/assistant-valorisation-numerique-du-territoire> L'**assistant de valorisation numérique du territoire** a pour mission de **faciliter la collecte, le traitement et la diffusion des données de toutes natures issues d'un territoire** à des fins de connaissances et de valorisation des richesses ou des potentiels d'un territoire singulier

14 <http://www.metiers.internet.gouv.fr/metier/forgeur-numerique> Le **Forgeur Numérique** assure l'**assistance technique** du **Responsable de laboratoire de Fabrication Numérique** (ou FabManager)

ACTIVITÉS ENVISAGÉES SUR LE SITE DU PARC

PERIODE DE MISE EN OEUVRE	TYPE D'ACTIVITÉ	NATURE DES ACTIVITÉS	NATURE DES TÂCHES A RÉALISER	ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL		
Dès janvier 2017	Activité de gestion du parc matériel	Location matérielle	Démarches commerciales	Bureau d'accueil, ordinateur, téléphone, internet		
			Suivi administratif et comptable	Bureau, ordinateur, téléphone, internet		
			Logistique préparation, conditionnement	Parc, hangar		
			Entretien, maintenance et réparation	SAV et atelier		
		Animation de formations techniques courtes	Ingénierie de formation	Bureau, ordinateur, internet		
			Animation des formations	Salle de formation, ordinateur, vidéo-projecteur, parc, atelier		
			Suivi administratif	Bureau d'accueil, ordinateur, téléphone, internet		
		Prototypage dans le courant du premier trimestre 2017	Activité d'éducation artistique et culturelle par le numérique	Création de dispositifs d'éducation artistique	Conception	Salle de réunion, ordinateur, Internet, vidéo-projecteur, applications 3D
					Prototypage	Atelier, ordinateur, Internet, applications 3D
Création	Atelier, machines à commandes numériques					
Animation d'ateliers	Ingénierie pédagogique		Bureau, ordinateur, internet			
	Conception de supports pédagogiques		Bureau, ordinateur, internet, logiciels d'infographie			
	Prise en charge des publics		Sur Site, matériels i douanes			
Prototypage dans le courant du premier trimestre 2017	Activité Living Lab culturel	Conception de modules	Ingénierie	Bureau, ordinateur, internet, logiciels d'infographie, vidéo-projecteur		
			Prototypage numérique	Bureau, ordinateur, internet, logiciels d'infographie, vidéo-projecteur		
			Création	Atelier, machines à commandes numériques		
		Promotion du dispositif	Conception d'une stratégie de communication	Bureau, ordinateur, internet		
			Création des contenus et supports de communication	Bureau, ordinateur, internet, logiciels d'infographie, appareil photo		
			Diffusion de la communication	Bureau, ordinateur, internet		
		Animation	Ingénierie de scénarios	Bureau, ordinateur, internet		
			Documentation	Bureau, ordinateur, internet		
			Animation	Sur sites		
Prototypage fin du premier semestre 2017	Activité d'éducation artistique et culturelle par les activités de spectacle vivant	Promotion de spectacles	Conception d'une stratégie de communication	Bureau, ordinateur, internet		
			Création des contenus et supports de communication	Bureau, ordinateur, internet, logiciels d'infographie, appareil photo		
			Diffusion de la communication	Bureau, ordinateur, internet		
		Organisation de tournées	Planification des tournées	Bureau, ordinateur, internet, téléphone		
			Suivie des tournées	Bureau, ordinateur, internet, téléphone		

La création d'emplois attendus

Nous attendons de ce projet la création d'emplois directs, indirects et aussi l'insertion professionnelle de personnes en situation de rupture.

Dès le **démarrage de l'activité 6 emplois directs seront créés** (3 au sein de l'association Artefacts Spectacles et 3,25 au sein de la CAE). **Lorsque nous amorcerons l'activité d'insertion nous recruterons une nouvelle personne sur un profil d'encadrant d'insertion et nous nous nous attacherons les services d'un Conseiller en Insertion Professionnelle.**

Le projet de Chantier vise également l'insertion de personnes en situation de grandes difficultés à un rythme qui sera calibré en fonction de l'évolution de notre activité économique :

Le cadre du chantier

Il est cohérent **qu'Artefacts Spectacles accueille le projet de Chantier** dans la mesure où la l'association a été créée en réponse à un besoin d'accompagnement professionnel d'artistes du Spectacle vivant. Actuellement l'association fonctionne comme un Bureau de Production avec une Licence d'Entrepreneur de Spectacles.

La relation entre les deux structures s'organise autour de la prise en charge des publics en difficulté : Artefacts accompagne le développement du projet entrepreneurial

nous envisageons accueillir **4 personnes sur les 6 premiers mois** de l'activité d'insertion et **8 personnes sur une année pleine**, sur la base de l'activité de location de matériel et de création de mobiliers.

Avec l'évolution de l'activité vers des actions de d'animation, de formation, **nous pourrions envisager atteindre 12 à 15 personnes.**

des artistes porteurs d'un projet professionnel et leur dispense des formations. Artefacts Spectacles encadre leurs activités du point de vue juridique.

Dans ce montage nous envisageons une mise à disposition du personnel technique et d'encadrement du Chantier auprès de l'association ; nous ne pensons pas salarier le **Conseiller en Insertion Professionnel** mais plutôt nous appuyer sur une prestation extérieure du type de celles qui sont fournies par ADMR association.

ORGANISATION RH ENVISAGÉE POUR L'ACTIVITÉ D'INSERTION

CAE ARTEFACTS

ASSOCIATION ARTEFACTS SPECTACLES

L'objet de la CAE est l'insertion professionnelle

L'objet de l'association est la production de Spectacles¹⁵

2 ETP techniciens
1/2 admin (1/4 compta/social), 1/4 adm (montage de dossier/évaluation/bilan)

Mise à disposition de personnels auprès de l'association
→

Personnes en insertion professionnelle

L'intérêt de faire porter l'activité d'insertion par Artefacts Spectacles :

- l'association est proche de la coopérative et déjà tournée vers l'insertion professionnelle ;
- les artistes usagers de l'association pourront aussi être des usagers du Parc ;
- une structure qui a une Licence d'Entrepreneur de Spectacles, qui vend des Spectacles, qui a un Parc matériel, peut vendre des prestations de techniciens sons et lumières.

L'intérêt d'accueillir les emplois d'encadrants de l'activité d'insertion dans la coopérative :

- le portage des emplois d'encadrants par la CAE permettrait une économie de moyens pour la gestion globale de l'activité d'insertion ;
- l'équipe technique qui travaille actuellement sur le Parc est déjà salariée de la CAE ;
- la présence des encadrants du chantier au sein de la CAE peut faciliter la construction de parcours professionnels des publics en insertion vers l'entrepreneuriat collectif.

DÉPLOIEMENT DU PROJET

L'intégration du service de gestion du Parc à l'association Artefacts Spectacles

L'équipe de la coopérative va consacrer du temps et des moyens sur le premier semestre 2017 pour préparer la CAE et aussi l'association Artefacts Spectacles à accueillir et développer les activités évoquées plus haut.

La première étape de ce travail sera de mobiliser les financements du conseil Régional¹⁶.

Cette partie du travail sera intégré à l'étude.

TÂCHES ASSOCIÉES À LA REMISE EN ROUTE DE L'ACTIVITÉ

DOMAINE	OBJET	ÉTAT	OBSERVATION
Communication et prospection	Logo	Fait	
	Téléphone fixe	Ligne ouverte au 02 38 59 93 67	Installation matérielle à finaliser par Orange.
	Téléphone mobile	A faire	Acheter une puce/abonnement de base.
	Mail	Parc-	-

15 Artefacts Spectacles a une Licence d'Entrepreneur de Spectacles : <https://www.service-public.fr/professionnels-entreprises/vosdroits/F22365>

16 [Annexe 4] Budget d'Artefacts Spectacles -activité Parc, premier semestre 2017

materiel@artefacts-spectacles.org			
Catalogue	En cours de création	Retour de l'équipe attendu sur la suppression des références inexistantes, la hiérarchisation de l'information.	
Web	Acquisition du nom de domaine artefacts-spectacles.org Une page web à créer très vite avec les infos / contacts	Un site wordpress à venir.	
Signalétique	A faire	Enlever les traces de COC et repérer les endroits où il faut qu'on pose des panneaux.	
Stickers	On lance une commande avec le logo sous plusieurs formats	A poser sur les matériels.	
Base clients	Récupération terminée	-	
Texte de présentation	Fait	À envoyer par mail et à mettre sur une page web.	
Concertation avec les usagers	A faire	A organiser à partir des proposition d'Antoine C. prestataire pour valider nos propositions de nouveaux services et améliorer le fonctionnement de l'activité de location.	
Services socles	Loyer	Réglé	Pris en charge par la région Centre.
	Assurance Cabinet Pioux	Contrat en cours de finalisation	-
	Entretien Onet Services	Contrat en cours de finalisation	-
	Sécurité ets CHRISTOPHE HOULBERT	Contrat en cours de finalisation	-
	Location contener SUEZ	Contact à prendre	-
Ressources humaines	Formation des techniciens	A faire	En relation avec le réseau Coorace, sous forme d'observations, échanges, etc. pour la partie insertion. En relation avec Le studio NIMA pour la partie son.
	Chargé d'administration	Recrutement à réaliser courant janvier	Sera en charge des missions suivantes : administratif, comptable, social
	Makeur(euse)	Recrutement à réaliser courant janvier	Sera en charge de la conception des infrastructures numériques et leur prototypage
Administratif	Conditions Générales de Vente	A faire	À partir d'éléments proposés par l'équipe : formation 2h pour présenter le matériel, caution de 10 % de la valeur de la location, présentation du processus, possibilité d'un soutien téléphonique, pas de possibilité d'intervention sur site, pas de livraison.
	Modèle de Bon de Commande	A faire	Qui sert de devis, sera retourné signé.
	Bulletin d'adhésion	A faire	10€/asso, 50€/collectivités, 100€/entreprises compris dans la première commande (en déduction du prix).
	Contrat de location	A faire	Les éléments à y mettre : liste des matériels, leur Qté, leur état, la date d'emprunt, de retour, la période d'utilisation, la référence du bon de commande, les noms des techniciens du Parc qui on préparé le matériel, le prix de location.

La poursuite de l'étude

Déterminer le modèle économique de l'activité :

Objectif 1 : Définir un modèle économique qui permette le développement d'une activité d'insertion.

- analyse de l'activité actuelle, éventuellement proposition pour une rationalisation de l'activité pour gagner en coût et augmenter les marges ;
- étude de marché sur la création d'une offre dans le domaine de l'éducation artistique, telle que décrite plus haut ;
- étude de marché sur la création d'une offre de formation ;
- étude de marché sur la création d'une offre de conception, production et location de mobilier.

Objectif 2 : Élaborer un budget prévisionnel sur trois ans.

Objectif 3 : Élaborer un plan de trésorerie sur trois ans.

Encadrement technique et professionnel

Objectif 1 : Définir le profil des encadrants, le type de compétences nécessaires pour développer ce projet.

- identifier les compétences qui seront nécessaires chez les encadrants ;
- élaborer des profils de postes.

Objectif 2 : Organiser la prise en charge des publics du point de vue de la définition de leur projet social et professionnel en vue de leur insertion professionnelle.

- repérer et détailler les procédures de travail en œuvres dans les missions qui seront retenues pour notre projet ;
- mettre en relation ces procédures et le référentiel de compétences des encadrants, sur la partie production, pour envisager la place des publics en insertion au sein de la chaîne de production ;
- élaborer des supports pédagogiques qui permettront l'intégration des publics dans la chaîne de production ;
- mettre en place les partenariats et les modes de travail qui nous permettront l'orientation des publics vers l'activité.

L'amorçage de l'activité d'insertion, l'expérimentation autour de nouvelles activités sur le premier semestre 2017

Artefacts va travailler avec les réseaux régionaux de l'insertion, notamment le Coorace pour modéliser le projet et monter en compétences ses techniciens, pour leur permettre d'évoluer vers leurs nouvelles missions d'accueil et de prise en charge des personnes en situation d'insertion. Nous prévoyons plusieurs rencontres inter-professionnelles et nous avons envisagé qu'ils puissent se rendre sur des Chantiers en observation, pour identifier les mécanismes relationnels en jeu, les pratiques pédagogiques mobilisées par leurs homologues.

Durant le premier semestre 2017, Artefacts Spectacles va travailler **à la prise en charge ponctuelle de publics en situation de rupture**, pour leur permettre de se remobiliser dans un parcours d'insertion sociale et professionnelle : **nous travaillerons autour de la pratique culturelle et de la rencontre artistique**. Artefacts Spectacles en tant qu'organisateur de spectacles a de multiples opportunités pour organiser ce type échanges et l'intégration de l'outil Parc matériel au sein de l'association nous ouvrira de nouvelles possibilités d'actions. Un travail sera conduit dans des délais brefs avec les équipes artistiques d'Artefacts Spectacles pour identifier les projets susceptibles d'accueillir des jeunes ou des adultes qui auraient besoin et intérêt à s'engager dans une telle démarche.

Pour développer ces actions nous pourrions nous rapprocher de partenaires comme la DRAC, la DDCS 45 Pôle Égalité des Chances, la PJJ, le CCAS d'Orléans ou de Fleury le Aubrais, etc.

Concernant la construction de dispositifs d'éducation artistique, nous avons déjà un projet de création d'une réactable prévu en début d'année et nous pourrions travailler sur d'autres dispositifs comme les pianos à roulettes ou des castelets interactifs. Nous avons également pour projet de créer un premier prototype de mobilier mobile.

D'autre part, nous travaillerons à la création du projet de Chantier d'insertion que nous imaginons pouvoir démarrer au premier juillet 2017. Dans cette perspective, nous redéfinirons l'organisation de la gestion du Parc pour permettre l'intégration des publics cibles aux différents postes de travail possibles : gestion commerciale de l'activité, logistique, gestion administrative, etc. Cette transformation du projet tel qu'il existe aujourd'hui devra être mise en perspective avec notre ambition de proposer la création d'une plate-forme régionale de gestion de ressources qui soit ouverte à l'ensemble des acteurs culturels de la région Centre. En réponse aux attentes de nombreuses structures culturelles, nous imaginons pouvoir créer et contribuer à l'animation d'un réseau d'associations et de collectivités qui pourrait, suivant des conditions à définir, mettre à la disposition des équipes artistiques des lieux de travail, des matériels techniques ou même des compétences.

DOMAINE	OBJET	ÉTAT	OBSERVATION
Développement du nouveau projet	Repérage des compétences utiles dans la réalisation des tâches	A faire	A terme construire des blocs cohérents de tâches.
	Élaboration de ressources pédagogiques	A faire	En fonction des tâches, création de fiches explicatives qui reprennent : les tâches à faire dans l'ordre, les compétences, leurs conditions techniques et réglementaires ... Nous réaliserons des infographies.
	Réalisation de films	A faire	Nous créerons des petits films pour présenter chacune des étapes du processus de travail.
	Création de premiers mobiliers	A faire	Résidence prévue en février, les matériaux bois sont déjà sur le Parc.
	Création d'une réactable	A faire	Déposer un dossier auprès de la politique de la ville pour le financement des jeunes et à programmer sur le premier semestre.

ANNEXES

[ANNEXE 1] PROCESSUS DE TRAVAIL

Réception des demandes de location et émission d'un pré devis via le site Internet

- échanger des informations avec les clients ;
- éventuellement l'aider à sélectionner des matériels à partir du catalogue du site web ;
- la plate-forme web émet un email à destination de l'équipe technique.

Réception des demandes de location

- réceptionner la demande dans la boîte mail.

Création d'un dossier technique

- entrer sur le logiciel les données du devis (sélection des matériels, etc.) ;
- le logiciel vérifie la disponibilité des matériels ;
- émettre un devis généré par le logiciel ;
- transmettre le devis au client pour accord ;
- réceptionner le devis signé, transmis par mail.

Préparation du dossier de commande

- imprimer le dossier :
 - fiche de préparation avec la liste de matériels
 - 2 contrats
 - fiche signalétique à poser sur le matériel en attente de départ
 - devis validé
 - et éventuellement impression des échanges mails
- déposer le dossier dans la bannette "à préparer"

Préparation de la commande

- rassembler le matériel ;
- conditionner et tester le matériel ;
- remplir le bon de préparation ;
- disposer le matériel devant le quai de chargement ;
- déposer la fiche signalétique sur le matériel en attente de départ ;
- déposer le dossier dans la bannette "en attente de départ".

Retrait du matériel par le client au parc

- accueillir le client ;
- charger le matériel ;
- remettre le contrat et faire signer le dossier ;
- déposer le dossier dans la bannette "en attente de retour".

Livraison de la commande au client via le dépôt de Vernouillet

- évaluer le poids et volume du chargement ;
- contacter une entreprise de livraison ;
- faire faire un contrat pour le responsable du dépôt et convenir d'un rendez-vous ;
- charger le matériel et donner les recommandations nécessaires ;
- transférer le dossier client dans la bannette "en attente de retour".

Récupération et vérification du matériel

- décharger le matériel ;
- vérifier que tout le matériel est bien revenu ;
- tester le matériel ;
- ranger le matériel qui fonctionne ;
- déposer en zone de réparation le matériel cassé ou endommagé ;
- recontacter le client si matériel manquant ;
- transférer le dossier client dans la bannette "à facturer".

Entretien et réparation si nécessaire

- réaliser un diagnostic du matériel pour trouver la panne ;
- vérifier que le matériel n'est pas sous garantie, sinon organiser son retour ;
- réparer si c'est possible ;
- envoyer en réparation chez un spécialiste si on ne peut pas faire autrement.

Émission et suivi des factures

- émettre une facture.

Autres activités connexes

- référencement du matériel sur la base de données ;
- édition de supports de communication.

[ANNEXE 2] RÉGLEMENTATION CHANTIER D'INSERTION

En application de l'article R. 5132-27 du Code du Travail : Les Ateliers et chantiers d'insertion peuvent être portés par :

- Un organisme de droit privé à but non lucratif (association, fondation, fédération) ayant pour objet l'embauche de personnes mentionnées à l'article L. 5132-1 afin de faciliter leur insertion sociale et professionnelle en développant des activités ayant principalement un caractère d'utilité sociale;
- Un CCAS ou CIAS ;
- Une commune ;
- Un EPCI ;
- Un syndicat mixte ;
- Les départements ;
- Une chambre d'agriculture ;
- Un établissement d'enseignement professionnel et d'enseignement agricole de l'Etat ;
- L'Office national des forêts. »

Cf. article Article R5132-1 du code du travail : « Après consultation du conseil départemental de l'insertion par l'activité économique, et en tenant compte de l'offre existante pour assurer un développement équilibré des actions d'insertion, le préfet peut conclure les conventions prévues à l'article L. 5132-2 avec des entreprises candidates au **conventionnement d'entreprise d'insertion**, quelle que soit leur forme juridique, contribuant à l'insertion professionnelle des personnes mentionnées à l'article L. 5132-1. »

[ANNEXE 3] ENTREPRISES DU LOIRET EN RELATION AVEC NOTRE ACTIVITÉ

Spectacle vivant		
9002Z	ACTIVITÉS DE SOUTIEN AU SPECTACLE VIVANT : 4	
9001Z	ARTS DU SPECTACLE VIVANT : 3	7
Transport et logistique		
5210A	ENTREPOSAGE ET STOCKAGE FRIGORIFIQUE : 4	
5210B	ENTREPOSAGE ET STOCKAGE NON FRIGORIFIQUE : 29	
5229B	AFFRÈTEMENT ET ORGANISATION DES TRANSPORTS : 19	141
4941B	TRANSPORTS ROUTIERS DE FRET DE PROXIMITÉ : 45	
4941A	TRANSPORTS ROUTIERS DE FRET INTERURBAINS : 44	
Location		
7739Z	LOCATION ET LOCATION-BAIL D'AUTRES MACHINES, ÉQUIPEMENTS ET BIENS MATÉRIELS N.C.A. : 4	
7731Z	LOCATION ET LOCATION-BAIL DE MACHINES ET ÉQUIPEMENTS AGRICOLES : 1	13
7732Z	LOCATION ET LOCATION-BAIL DE MACHINES ET ÉQUIPEMENTS POUR LA CONSTRUCTION : 8	
Déménagement		
4942Z	SERVICES DE DÉMÉNAGEMENT : 7	7
Commerce de gros		
4639B	COMMERCE DE GROS (COMMERCE INTERENTREPRISES) ALIMENTAIRE NON SPÉCIALISÉ : 7	
4638B	COMMERCE DE GROS (COMMERCE INTERENTREPRISES) ALIMENTAIRE SPÉCIALISÉ DIVERS : 4	
4643Z	COMMERCE DE GROS (COMMERCE INTERENTREPRISES) D'APPAREILS ÉLECTROMÉNAGERS : 1	
4673B	COMMERCE DE GROS (COMMERCE INTERENTREPRISES) D'APPAREILS SANITAIRES ET DE PRODUITS DE DÉCORATION : 7	
4649Z	COMMERCE DE GROS (COMMERCE INTERENTREPRISES) D'AUTRES BIENS DOMESTIQUES : 11	
4666Z	COMMERCE DE GROS (COMMERCE INTERENTREPRISES) D'AUTRES MACHINES ET ÉQUIPEMENTS DE BUREAU : 7	
4676Z	COMMERCE DE GROS (COMMERCE INTERENTREPRISES) D'AUTRES PRODUITS INTERMÉDIAIRES : 4	237
4642Z	COMMERCE DE GROS (COMMERCE INTERENTREPRISES) D'HABILLEMENT ET DE CHAUSSURES : 4	
4651Z	COMMERCE DE GROS (COMMERCE INTERENTREPRISES) D'ORDINATEURS, D'ÉQUIPEMENTS INFORMATIQUES PÉRIPHÉRIQUES ET DE LOGICIELS : 2	
4673A	COMMERCE DE GROS (COMMERCE INTERENTREPRISES) DE BOIS ET DE MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION : 30	
4634Z	COMMERCE DE GROS (COMMERCE INTERENTREPRISES) DE BOISSONS : 4	

4621Z COMMERCE DE GROS (COMMERCE INTERENTREPRISES) DE CÉRÉALES, DE TABAC NON MANUFACTURÉ, DE SEMENCES ET D'ALIMENTS POUR LE BÉTAIL : 6

4671Z COMMERCE DE GROS (COMMERCE INTERENTREPRISES) DE COMBUSTIBLES ET DE PRODUITS ANNEXES : 8

4652Z COMMERCE DE GROS (COMMERCE INTERENTREPRISES) DE COMPOSANTS ET D'ÉQUIPEMENTS ÉLECTRONIQUES ET DE TÉLÉCOMMUNICATION : 2

4669C COMMERCE DE GROS (COMMERCE INTERENTREPRISES) DE FOURNITURES ET ÉQUIPEMENTS DIVERS POUR LE COMMERCE ET LES SERVICES : 8

4669B COMMERCE DE GROS (COMMERCE INTERENTREPRISES) DE FOURNITURES ET ÉQUIPEMENTS INDUSTRIELS DIVERS : 28

4674B COMMERCE DE GROS (COMMERCE INTERENTREPRISES) DE FOURNITURES POUR LA PLOMBERIE ET LE CHAUFFAGE : 6

4631Z COMMERCE DE GROS (COMMERCE INTERENTREPRISES) DE FRUITS ET LÉGUMES : 5

4663Z COMMERCE DE GROS (COMMERCE INTERENTREPRISES) DE MACHINES POUR L'EXTRACTION, LA CONSTRUCTION ET LE GÉNIE CIVIL : 5

4662Z COMMERCE DE GROS (COMMERCE INTERENTREPRISES) DE MACHINES-OUTILS : 2

4661Z COMMERCE DE GROS (COMMERCE INTERENTREPRISES) DE MATÉRIEL AGRICOLE : 23

4669A COMMERCE DE GROS (COMMERCE INTERENTREPRISES) DE MATÉRIEL ÉLECTRIQUE : 9

4672Z COMMERCE DE GROS (COMMERCE INTERENTREPRISES) DE MINÉRAIS ET MÉTAUX : 5

4665Z COMMERCE DE GROS (COMMERCE INTERENTREPRISES) DE MOBILIER DE BUREAU : 2

4645Z COMMERCE DE GROS (COMMERCE INTERENTREPRISES) DE PARFUMERIE ET DE PRODUITS DE BEAUTÉ : 3

4675Z COMMERCE DE GROS (COMMERCE INTERENTREPRISES) DE PRODUITS CHIMIQUES : 5

4633Z COMMERCE DE GROS (COMMERCE INTERENTREPRISES) DE PRODUITS LAITIERS, OEUFS, HUILES ET MATIÈRES GRASSES COMESTIBLES : 1

4646Z COMMERCE DE GROS (COMMERCE INTERENTREPRISES) DE PRODUITS PHARMACEUTIQUES : 7

4639A COMMERCE DE GROS (COMMERCE INTERENTREPRISES) DE PRODUITS SURGELÉS : 2

4674A COMMERCE DE GROS (COMMERCE INTERENTREPRISES) DE QUINCAILLERIE : 7

4644Z COMMERCE DE GROS (COMMERCE INTERENTREPRISES) DE VAISSELLE, VERRERIE ET PRODUITS D'ENTRETIEN : 1

4690Z COMMERCE DE GROS (COMMERCE INTERENTREPRISES) NON SPÉCIALISÉ : 6

4531Z COMMERCE DE GROS D'ÉQUIPEMENTS AUTOMOBILES : 11

Supermarchés et assimilés		
4711F	HYPERMARCHÉS : 13	84
4711C	SUPÉRETTES : 2	
4711D	SUPERMARCHÉS : 69	

[ANNEXE 4] BUDGET D'ARTEFACTS SPECTACLES - ACTIVITÉ PARC, PREMIER SEMESTRE 2017

Budget HT activité insertion Artefacts Spectacles 2017

CHARGES Activités

6 mois

Achat fourm. Non stockable	6 210,01 €
electricité	3 930,00 €
transfo elec	1 360,00 €
eau	106,81 €
fuel	493,50 €
gaz	319,70 €
Achat de petits équipements	6 740,00 €
papier imprimantes...	140,00 €
pièces de rechanges	6 600,00 €
Sous traitance	72 000,00 €
transport	2 000,00 €
personnel d'encadrement	68 500,00 €
site internet	1 500,00 €
Charges locatives	9 500,00 €
taxes ordures ménagères	891,50 €
contener	255,14 €
charges locatives entrepôt	6 853,36 €
taxes foncière	1 500,00 €
Entretiens et réparations	2 375,00 €
ménage	1 344,00 €
contrôle chariot	745,73 €
maintenance chaudière	152,27 €
contrôle extincteur	133,00 €
assurances	3 060,00 €
assurance parc	1 689,86 €
assurance matériel	1 194,55 €
assurance chariot	175,60 €
catalogues et imprimés	1 500,00 €
catalogue A5	626,64 €
signalétiques	873,36 €
Missions	225,00 €
frais de déplacements	225,00 €
Frais postaux	1 430,00 €
enveloppe pré-affranchies	487,41 €
envoi du catalogue	942,59 €
Frais télécommunications	2 850,00 €
téléphone et internet	618,00 €
mailing et flyers	1 092,50 €
raccordement	407,50 €
location copieur	732,00 €
Frais de gardiennage	610,00 €
télésurveillance du site	610,00 €
Charges du personnel	20 000,00 €
Encadrement administratif	20 000,00 €
Total charges	126 500 €

PRODUITS Activités

LOCATION DIVERSES	20 000,00
location matos parc	20 000,00 €

SUB	106 500,00
DIRECCTE aide socle	
Région valorisation	
Région	106 500,00 €
Europe	
FDI	
Fonds de confiance	

Total produits	126 500,00 €
-----------------------	---------------------